

Contact Sheet



Europe

 **Austria**
Tel: + 43 4212 6400
Sparex Austria
Muraunberger Str
Hurzendorf 9300

 **Belgium / Lux**
Tel: + 32 58235140
Sparex Belgium Bvba
Toevluchtweg 9
B- 8620 Nieuwpoort

 **Denmark**
Tel: + 45 647 22287
Sparex Denmark
Sparex Limited ApS
Messevej 1
9600 Aars

 **France**
Tel: +33 2987 89234
Sparex S.A.R.L.
Zae De Ty Douar
Commana 29450

 **Germany**
Tel: + 49 4282 93100
Sparex Germany
Hansestrasse 03
Sittensen 27419

 **Ireland**
Tel: +353 51 855592
Sparex (Tractor Accessories) Ltd
Grannagh
Waterford
Ireland

 **Italy**
Tel: + 43 4212 6400
Sparex Austria
Muraunberger Str
Hurzendorf 9300

 **Netherlands**
Tel: + 31 235 841 020
Sparex Holland BV
Luzernstraat 19N
2153 GM Nieuw-Vennep

 **Poland**
Tel: +48 61 816 19 37
61-168 ul. Rataje 164, Poznań

 **Portugal**
Tel: +351 261 311107
Sparex Portugal, Importação
e Comércio de Peças,Lda.
Lugar da Espera 2565-716 Runa.

 **Spain**
Tel: + 349 451 33524
Sparex Agrirepuestos,S.L. C/Jose Maria
Iparraguirre
No.15 B
01006 Vitoria-Gasteiz (Alava)

 **UK**
Tel: +44 1392 441338
Sparex Limited
Exeter Airport Devon
Exeter EX5 2LJ

North America

 **Canada**
Tel: + 905 786 277
Sparex Canada Highway
No. 2 On Newcastle L1b 119

 **USA**
Tel: + 1 330 562 8150
Sparex US
PO Box 510
Aurora, OH 44202

Africa

 **South Africa**
Cape - Tel: +27 00 21 887 3575
KZN - Tel: + 27 31 573 1240
Cape branch
35 George Blake St,
Plankenburg
Stellenbosch 7600
KZN branch
59 Marseilles crescent
Briardene
Durban 4001

Australasia

 **Australia**
Tel: + 61 298 205 777
Sparex Australia Pty Ltd
81-83 Strzelecki Avenue,
Sunshine West, VIC 3020

 **New Zealand**
Tel: + 64 9634 4121
4 Princes Street Onehunga,
Auckland 1345

Sparex Export Markets

 **Export**
Tel: +44 1392 441314
Sparex Limited
Exeter Airport
Devon Exeter EX5 2LJ



Fiche de données de sécurité selon au règlement (CE) n° 1907/2006

Page 1 sur 13

LOCTITE SF 7063 CLEANER AE400ML

No. FDS : 179512
V003.14

Révision: 23.10.2015

Date d'impression: 05.06.2017

Remplace la version du: 15.06.2015

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

LOCTITE SF 7063 CLEANER AE400ML

Contient:

Naphta, pétrole, traité à l'eau, léger, <0.1% benzene

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation prévue:

Dégraissant à base de solvants

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Henkel France SAS

Rue de Silly 161

92100 Boulogne Billancourt

France

Téléphone: +33 (1) 4684 9000

Fax: +33 (1) 4684 9090

ua-productsafety.fr@fr.henkel.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° d'appel d'urgence I.N.R.S.: 01 45 42 59 59 (24h)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CLP):

Aérosols	Catégorie 1
H222 Aérosol extrêmement inflammable.	
H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.	
Irritation cutanée	Catégorie 2
H315 Provoque une irritation cutanée.	
Toxicité spécifique pour un organe cible - exposition unique	Catégorie 3
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.	
Certains organes: Système nerveux central	
Risques chroniques pour l'environnement aquatique	Catégorie 2
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.	

2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage (CLP):

Pictogramme de danger:



Mention d'avertissement:

Danger

Mention de danger:

H222 Aérosol extrêmement inflammable.
H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseil de prudence:

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P102 Tenir hors de portée des enfants.
Seulement pour l'utilisation Grand-Public: P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 Tenir hors de portée des enfants. P501 Éliminer les rejets et les déchets conformément aux règlements municipaux.

**Conseil de prudence:
Prévention**

P261 Éviter de respirer les aérosols.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

**Conseil de prudence:
Intervention**

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

2.3. Autres dangers

Boîtier aérosol sous pression. Ne pas exposer à des températures élevées

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Description chimique générale:

Nettoyant solvanté

Déclaration des ingrédients conformément au règlement CLP (CE) n° 1272/2008

Substances dangereuses No. CAS	Numéro CE N° d'enregistrement REACH	Teneur	Classification
Naphta, pétrole, traité à l'eau, léger, <0.1% benzene 64742-49-0	01-2119475514-35 01-2119484651-34	50- 100 %	Flam. Liq. 2 H225 Asp. Tox. 1 H304 Skin Irrit. 2 H315 STOT SE 3 H336 Aquatic Chronic 2 H411
Alcool éthylique 64-17-5	200-578-6 01-2119457610-43	10- < 20 %	Eye Irrit. 2 H319 Flam. Liq. 2 H225
Méthylal 109-87-5	203-714-2	10- 20 %	Flam. Liq. 2 H225
Dioxyde de carbone 124-38-9	204-696-9	5- < 10 %	Press. Gas H280

Voir texte complet des phrases H et autres abréviations dans paragraphe 16 "Autres informations"
Les substances non classifiées peuvent avoir une valeur limite d'exposition sur le lieu de travail.

Indication des composants selon 648/2004/CE

> 30 % hydrocarbures aliphatiques

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation:

Amener au grand air. Si les symptômes persistent, faire appel à un médecin.

Contact avec la peau:

Rincer à l'eau courante et au savon.

Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer immédiatement à l'eau courante (pendant 10 minutes), consulter un médecin.

Ingestion:

Rincer l'intérieur de la bouche, boire 1 à 2 verres d'eau, ne pas faire vomir, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

PEAU : Rougeurs, inflammation.

Les vapeurs peuvent provoquer un endormissement et des nausées.

Peut entraîner une irritation des yeux par contact prolongé ou répété.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Voir section: Description des premiers secours

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

Mousse, poudre d'extinction, anhydride carbonique.

Moyens d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:

Aucun connu

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les vapeurs peuvent s'accumuler dans des endroits bas ou confinés, se déplacer sur des distances considérables jusqu'à une source d'

Oxydes de carbone, oxydes d'azote, vapeurs organiques irritantes.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire indépendant de l'air ambiant.

Indications additionnelles:

En cas d'incendie, refroidir les récipients exposés avec de l'eau vaporisée.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Retirer les sources d'ignition.

Assurer une aération et une ventilation suffisantes.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber sur une matière absorbante.

Conserver dans un récipient fermé, partiellement rempli, jusqu'au moment de son élimination.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément à la section 13.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir le conseil à la section 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir à l'écart de sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prévoir l'extraction des vapeurs afin d'éviter leur inhalation

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Mesures d'hygiène:

Se laver les mains avant chaque pause et après le travail.

Pendant le travail ne pas manger, boire, fumer.

De bonnes pratiques d'hygiène industrielle devraient être respectées.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker dans un endroit frais et sec.

Ne pas entreposer à proximité de sources de chaleur, sources d'allumage ou d'une matière réactive.

Store between 0°C and 32°C. (32°F and 90°F)

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Dégraissant à base de solvants

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Valable pour
France

Composant [Substance réglementée]	ppm	mg/m ³	Type de valeur	Catégorie d'exposition court terme / Remarques	Base réglementaire
éthanol 64-17-5 [ALCOOL ÉTHYLIQUE]	5.000	9.500	Valeur Limite Court Terme	Limite Indicative	FVL
éthanol 64-17-5 [ALCOOL ÉTHYLIQUE]	1.000	1.900	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition	Limite Indicative	FVL
diméthoxyméthane 109-87-5 [MÉTHYLAL]	1.000	3.100	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition	Limite Indicative	FVL
dioxyde de carbone 124-38-9					
dioxyde de carbone 124-38-9 [DIOXYDE DE CARBONE]	5.000	9.000	Moyenne pondérée dans le temps (TWA) :	Indicatif	ECLTV
dioxyde de carbone 124-38-9 [CARBONE (DIOXYDE DE)]	5.000	9.000	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition	Valeurs Limites Réglementaires Indicatives (VRI)	FVL

Predicted No-Effect Concentration (PNEC):

Nom listé	Environmental Compartment	Temps d'exposition	Valeur				Remarques
			mg/l	ppm	mg/kg	autres	
Éthanol 64-17-5	Eau douce					0,96 mg/L	
Éthanol 64-17-5	Eau salée					0,79 mg/L	
Éthanol 64-17-5	Eau (libérée par intermittence)					2,75 mg/L	
Éthanol 64-17-5	Sédiments (eau douce)					3,6 mg/kg	
Éthanol 64-17-5	terre					0,63 mg/kg	
Éthanol 64-17-5	STP					580 mg/L	
Éthanol 64-17-5	oral					720 mg/kg	
Éthanol 64-17-5	Sédiments (eau salée)					2,9 mg/kg	

Derived No-Effect Level (DNEL):

Nom listé	Application Area	Voie d'exposition	Health Effect	Exposure Time	Valeur	Remarques
Naphta leger (petrole), hydrotraite <0.1% benzene 64742-49-0	Travailleurs	Dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		773 mg/kg p.c. /jour	
Naphta leger (petrole), hydrotraite <0.1% benzene 64742-49-0	Grand public	oral	Exposition à long terme - effets systémiques		699 mg/kg p.c. /jour	
Naphta leger (petrole), hydrotraite <0.1% benzene 64742-49-0	Grand public	Dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		699 mg/kg p.c. /jour	
Naphta leger (petrole), hydrotraite <0.1% benzene 64742-49-0	Grand public	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		608 mg/m3	
Naphta leger (petrole), hydrotraite <0.1% benzene 64742-49-0	Travailleurs	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		2035 mg/m3	
Éthanol 64-17-5	Travailleurs	Inhalation	Exposition à court terme / aiguë - effets locaux		1900 mg/m3	
Éthanol 64-17-5	Travailleurs	Dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		343 mg/kg p.c. /jour	
Éthanol 64-17-5	Travailleurs	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		950 mg/m3	
Éthanol 64-17-5	Grand public	Inhalation	Exposition à court terme / aiguë - effets locaux		950 mg/m3	
Éthanol 64-17-5	Grand public	Dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		206 mg/kg p.c. /jour	
Éthanol 64-17-5	Grand public	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		114 mg/m3	
Éthanol 64-17-5	Grand public	oral	Exposition à long terme - effets systémiques		87 mg/kg p.c. /jour	

Indice Biologique d'Exposition:
aucun(e)

8.2. Contrôles de l'exposition:

Remarques sur la conception des installations techniques:
Veiller à une bonne ventilation/aspiration.

Protection respiratoire:

Assurer une aération et une ventilation suffisantes.

Il convient de porter un masque agréé ou un respirateur avec unecartouche de vapeur organique si le produit est utilisé dans un endroitmal ventilé.

Type de filtre: A (EN 14387)

Protection des mains:

Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374)

Matières appropriées à un contact de courte durée ou à des projections (recommandation: indice de protection au moins 2, soit > 30 minutes de temps de perméation selon EN 374):

Caoutchouc nitrile (NBR; >= 0,4 mm d'épaisseur de couche)

Matières appropriées également à un contact direct et plus long (recommandation: indice de protection 6, soit > 480 minutes de temps de perméation selon EN 374):

Caoutchouc nitrile (NBR; >= 0,4 mm d'épaisseur de couche)

Les indications faites sont basées sur la littérature et sur les informations fournies par les fabricants de gants ou sont déduites par analogie de matières similaires. Il faut tenir compte que la durée d'utilisation d'un gant de protection contre les produits chimiques dans la pratique peut être sensiblement plus courte que le temps de perméation déterminé selon EN 374 en raison de multiples facteurs d'influence (comme la température p. ex.). Le gant doit être remplacé s'il présente des signes d'usure.

Protection des yeux:

Des lunettes de sécurité avec protections latérales ou des lunettes desécurité pour produits chimiques devraient être portées s'il y a un risque d'éclaboussures.

L'équipement de protection pour les yeux doit être conforme à la norme EN166.

Protection du corps:

Porter un vêtement de protection approprié.

Les vêtements de protection doivent être conformes à la norme EN14605 en cas d'éclaboussures de liquide, et à la norme EN13982 en cas d'exposition aux poussières.

équipement de protection conseillé pour le personnel:

Les informations fournies sur les équipements de protection individuelle sont données uniquement à titre indicatif. Une évaluation complète des risques doit être menée avant d'utiliser ce produit afin de déterminer les équipements de protection individuelle appropriés et qui répondent aux exigences locales. Les équipements de protection individuelle doivent être conformes aux normes EN pertinentes.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	aérosol incolore
Odeur	hydrocarbures
seuil olfactif	Il n'y a pas de données / Non applicable
pH	Non applicable
Point initial d'ébullition	-78 °C (-108,4 °F)
Point d'éclair	-18 °C (0,4 °F)
Température de décomposition	Il n'y a pas de données / Non applicable
Pression de vapeur (20 °C (68 °F))	440 hPa
Densité (20 °C (68 °F))	0,742 g/cm3
Densité en vrac	Il n'y a pas de données / Non applicable
Viscosité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Viscosité (cinématique)	Il n'y a pas de données / Non applicable
Propriétés explosives	Il n'y a pas de données / Non applicable
Solubilité qualitative (Solv.: Eau)	Immiscible
Solubilité qualitative (Solv.: Acétone)	Miscible
Température de solidification	Il n'y a pas de données / Non applicable
Point de fusion	Il n'y a pas de données / Non applicable
Inflammabilité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Température d'auto-inflammabilité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Limites d'explosivité inférieures	0,8 % (V)
supérieures	15 % (V)
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Il n'y a pas de données / Non applicable
Taux d'évaporation	Il n'y a pas de données / Non applicable

Densité de vapeur Il n'y a pas de données / Non applicable
Propriétés comburantes Il n'y a pas de données / Non applicable

9.2. Autres informations

Température d'auto-inflammation 200 °C (392 °F)

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Des oxydants forts.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Voir section réactivité

10.4. Conditions à éviter

Pas de décomposition en cas d'utilisation conforme aux prescriptions.
Chaleur, flammes, étincelles et autres sources d'inflammation.

10.5. Matières incompatibles

Voir section réactivité

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas connues en cas d'utilisation conforme à la destination.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations générales sur la toxicologie:

La classification du mélange est basée sur les informations des risques disponibles tel que défini dans les critères de classification des mélanges pour chaque danger dans l'annexe I du règlement 1272/2008/ EC. Les informations santé/écologie pertinentes sur les substances listées dans la section 3 sont fournies dans les lignes qui suivent.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique:

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité orale aiguë:

Peut entraîner une irritation le système digestif.

Irritation de la peau:

Le solvant peut enlever les huiles essentielles de la peau et les prédisposer aux attaques par d'autres substances chimiques
Provoque une irritation cutanée.

Irritation des yeux:

Peut entraîner une légère irritation des yeux.

Toxicité orale aiguë:

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Parcours d'application	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
Alcool éthylique 64-17-5	LD50	13.700 mg/kg	oral		rat	

Toxicité inhalative aiguë:

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Parcours d'application	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
Alcool éthylique 64-17-5	LC50	124,7 mg/l		4 h	rat	

Toxicité dermale aiguë:

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Parcours d'application	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
Alcool éthylique 64-17-5	LDLo	20.000 mg/kg	dermal		lapins	
Alcool éthylique 64-17-5	LD50	15.800 mg/kg				

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
Alcool éthylique 64-17-5	non irritant		lapins	OECD Guideline 404 (Acute Dermal Irritation / Corrosion)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
Alcool éthylique 64-17-5	Category II		lapins	OECD Guideline 405 (Acute Eye Irritation / Corrosion)

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Type de test	Espèces	Méthode
Alcool éthylique 64-17-5	non sensibilisant	Test de maximisat ion sur le cobaye	cochon d'Inde	Magnusson and Kligman Method

Mutagenicité sur les cellules germinales:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Type d'étude / Voie d'administration	Activation métabolique / Temps d'exposition	Espèces	Méthode
Alcool éthylique 64-17-5	négatif	bacterial reverse mutation assay (e.g Ames test)	avec ou sans		OECD Guideline 471 (Bacterial Reverse Mutation Assay)
	négatif	Test in-vitro d'aberration chromosomique sur mammifère	sans		

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**Informations générales:**

La classification du mélange est basée sur les informations des risques disponibles tel que défini dans les critères de classification des mélanges pour chaque danger dans l'annexe I du règlement 1272/2008/ EC. Les informations santé/écologie pertinentes sur les substances listées dans la section 3 sont fournies dans les lignes qui suivent.

12.1. Toxicité**Écotoxicité:**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.
Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Nombreuses études toxicologiques	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
Naphta, pétrole, traité à l'eau, léger, <0.1% benzene 64742-49-0	LC50	> 1 - 10 mg/l	Fish			OECD Guideline 203 (Fish, Acute Toxicity Test)
Naphta, pétrole, traité à l'eau, léger, <0.1% benzene 64742-49-0	EC50	3 mg/l	Daphnia	48 h	Daphnia magna	OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)
Naphta, pétrole, traité à l'eau, léger, <0.1% benzene 64742-49-0	EC50	> 1 - 10 mg/l	Algae			OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
Alcool éthylique 64-17-5	LC50	14.200 mg/l	Fish	96 h	Pimephales promelas	OECD Guideline 203 (Fish, Acute Toxicity Test)
Alcool éthylique 64-17-5	EC50	9.268 - 14.221 mg/l	Daphnia	48 h	Daphnia magna	OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)
Alcool éthylique 64-17-5	EC50	> 5.000 mg/l	Algae	7 Jours	Scenedesmus quadricauda	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
Alcool éthylique 64-17-5	EC0	6.500 mg/l	Bacteria	30 mn		
Alcool éthylique 64-17-5	NOEC	2 mg/l	chronic Daphnia	10 Jours		
Méthylal 109-87-5	LC50	6.990 mg/l	Fish	96 h	Pimephales promelas	OECD Guideline 203 (Fish, Acute Toxicity Test)
Méthylal 109-87-5	EC50	> 500 mg/l	Daphnia	48 h	Daphnia magna	OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)
Méthylal 109-87-5	EC10	> 500 mg/l	Algae	96 h	Scenedesmus subspicatus (new name: Desmodesmus subspicatus)	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
Méthylal 109-87-5	EC10	3.000 mg/l	Bacteria	17 h		DIN 38412, part 8 (Pseudomonas Zellvermehrungshe mm-Test)

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance / Dégradabilité:

Il n'y a pas de données.

Persistance et dégradabilité:

Dégradation des tensio-actifs

Le produit ne contient pas de substance tensioactive, selon la définition du règlement européen sur les détergents (648/2004/CE).

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Parcours d'application	Dégradabilité	Méthode
Naphta, pétrole, traité à l'eau, léger, <0.1% benzene 64742-49-0	facilement biodégradable	aérobie	89 %	OECD Guideline 301 F (Ready Biodegradability: Manometric Respirometry Test)
Alcool éthylique 64-17-5	facilement biodégradable	aérobie	80 - 85 %	OECD Guideline 301 D (Ready Biodegradability: Closed Bottle Test)
Méthylal 109-87-5			88 %	OECD 301 A - F

12.3. Potentiel de bioaccumulation / 12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité:

Le produit s'évapore facilement.

Potentiel de bioaccumulation:

Il n'y a pas de données.

Substances dangereuses No. CAS	LogKow	Facteur de bioconcentration (BCF)	Temps d'exposition	Espèces	Température	Méthode
Naphta, pétrole, traité à l'eau, léger, <0.1% benzene 64742-49-0	4 - 5,7					OECD Guideline 107 (Partition Coefficient (n- octanol / water), Shake Flask Method)
Alcool éthylique 64-17-5	-0,31					

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substances dangereuses N° CAS	PBT/vPvB
Naphta, pétrole, traité à l'eau, léger, <0.1% benzene 64742-49-0	Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et Très Bioaccumulable (vPvB).
Alcool éthylique 64-17-5	Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et Très Bioaccumulable (vPvB).
Dioxyde de carbone 124-38-9	Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et Très Bioaccumulable (vPvB).

12.6. Autres effets néfastes

Il n'y a pas de données.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Evacuation du produit:

Eliminer conformément aux prescriptions.

Evacuation d'emballage non nettoyé:

Après usage, les tubes, cartons et flacons souillés par les résidus de produit devront être éliminés comme déchets chimiquement contaminés dans un centre autorisé de collecte de déchets ou incinérés dans une installation autorisée."

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Code de déchet

14 06 03 Autres solvants et mélanges de solvants

Les clés de déchets ne se réfèrent pas aux produits mais à leur origine. Le fabricant ne peut donc indiquer aucune clé de déchet pour les produits utilisés dans les différentes branches. Les clés indiquées sont des recommandations pour l'utilisateur.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

ADR	1950
RID	1950
ADN	1950
IMDG	1950
IATA	1950

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR	AÉROSOLS
RID	AÉROSOLS
ADN	AÉROSOLS
IMDG	AEROSOLS (Solvent Naphtha (Petroleum), Light Aromatic)
IATA	Aerosols, inflammable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR	2.1
RID	2.1
ADN	2.1
IMDG	2.1
IATA	2.1

14.4. Groupe d'emballage

ADR	
RID	
ADN	
IMDG	
IATA	

14.5. Dangers pour l'environnement

ADR	Dangereux pour l'environnement
RID	Dangereux pour l'environnement
ADN	Dangereux pour l'environnement
IMDG	Dangereux pour l'environnement
IATA	Non applicable

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ADR	Non applicable Code tunnel: (D)
RID	Non applicable
ADN	Non applicable
IMDG	Non applicable
IATA	Non applicable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Teneur VOC (2010/75/EC)	95 %
----------------------------	------

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation sur la sécurité chimique n'a pas été menée.

RUBRIQUE 16:Autres informations

L'étiquetage du produit est indiqué dans le paragraphe 2. Le texte complet de toutes les abréviations indiquées par des codes dans la fiche de données de sécurité est :

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H280 Contient un gaz sous pression ; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations complémentaires:

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et font référence au produit en l'état où il est livré. Le but est de décrire nos produits en terme de sécurité et non d'en garantir les propriétés.

Les modifications réalisées dans cette fiche de données de sécurité sont indiquées par une ligne verticale en partie gauche du document. Le texte correspondant est affiché dans une couleur différente sur des champs ombrés